



Bilan Actif

		31/12/2024			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 000	1 169	8 831	
	Fonds commercial (1)	556 694	70 360	486 334	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	200 000		200 000	
	Constructions	1 000 000	20 274	979 726	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 074	1 299	10 775	
	Autres immobilisations corporelles	1 060 766	69 529	991 236	
	Immobilisations en cours	8 333		8 333	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		2 847 867	162 632	2 685 235	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	32 581		32 581	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	74 767		74 767	
	Autres créances	97 298		97 298	
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	
	DISPONIBILITES	558 028		558 028	
	Charges constatées d'avance	5 332		5 332	
	TOTAL (III)	968 005		968 005	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 815 872	162 632	3 653 240	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

31/12/2024		
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
	Ecarts de réévaluation	
	RESERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	86 110
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	Total des capitaux propres	96 110
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	Total des autres fonds propres	
DETTES (1)	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	Total des provisions	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 271 345
	Emprunts et dettes financières divers (3)	412 782
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389 204
	Dettes fiscales et sociales	283 798
	DETTES DIVERSES	
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 000
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance (1)	
	Total des dettes	3 557 130
DETTES (1)	Ecarts de conversion passif	
	TOTAL PASSIF	3 653 240
DETTES (1)	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	86 109,86
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 461 711
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	3 785
	(3) Dont emprunts participatifs	
		0,00

Annexe aux Comptes

de l'exercice clos le 31/12/2024

I - MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

II - CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

III - CONSOLIDATION

La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à la fin de l'exercice, sont les suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Valeur brute au bilan</i>	<i>Amortissements cumulés</i>	<i>Taux d'amortissements</i>
- Droit d'entrée franchises	10 000 €		NA
- Fonds de commerce	556 694 €	71 529	10%

V - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

La société n'a pas, au cours de l'exercice, produit d'immobilisations pour elle-même.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucun titre ressortissant du domaine des filiales et participations, au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

VII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Est présenté ci-après le tableau fiscal n° 2054.

VIII - AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

IX - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES DEPRECIATIONS

- Amortissements

Est présenté ci-après le tableau fiscal n° 2055 détaillant les situations et mouvements de l'exercice (cadre A), ainsi que la ventilation des dotations de l'exercice (cadre B).

Pour les biens décomposables, les durées retenues sont les suivantes :

- Pour la structure : durée d'usage fiscalement admise sans comptabiliser un amortissement dérogatoire.
- Pour les composants : durée réelle d'utilisation sans amortissements dérogatoires si les durées d'usage ne sont définies précisément.

Pour les biens non décomposables, l'entreprise a choisi d'appliquer la mesure de simplification réservée aux PME, à savoir à ne pas rechercher les durées réelles, ou durée d'utilisation, mais à appliquer les durées d'usage fiscalement admises et à prendre directement en compte les suppléments d'amortissements liés au dégressif, faisant l'objet d'une dotation unique.

Aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. La base d'amortissement des immobilisations est le coût de revient total.

- Provisions et dépréciations

Est présenté, ci-après, le tableau fiscal n° 2056.

Aucun indice significatif de dépréciation sur immobilisations n'a été identifié.

X - COUT DE PRODUCTION DU STOCK

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production du stock.

XI - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Information sans objet, car il n'est pas détenu de stocks fongibles.

XII- ELEMENTS DECOMPOSABLES

Il n'a pas été identifié, ni à l'ouverture, ni durant l'exercice d'actifs décomposables significatifs.

XIII - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

A la clôture de l'exercice, ces postes se sont élevés à :

- Charges constatées d'avance : cf état ci-joint
- Produits à recevoir sur créances : cf état ci-joint

XIV - AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS

Information sans objet, car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

XV - CAPITAL SOCIAL

1000 parts sociales, d'une valeur nominale de 10 euros chacune.

XVI - RESULTAT DE L'EXERCICE CORRIGE

Le résultat de l'exercice n'a pas été affecté par l'application de la législation fiscale pour le calcul des amortissements et des provisions.

XVII - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

il n'a pas été contracté de dettes garanties par des sûretés réelles.

XVIII - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

- Produits constatés d'avance

Produits d'exploitation : 0 €

- Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, est la suivante :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :
cf état ci-joint
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :
cf état ci-joint
- Dettes fiscales et sociales :
cf état ci-joint

XIX - ENTREPRISES LIEES

Aucune entreprise liée.

XX - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

Tableau fiscal n° 2057 joint.

XXI - ECARTS DE CONVERSION

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice. Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

XXII - CREDIT BAIL

Aucune opération de crédit-bail n'est en cours à la clôture de l'exercice.

XXIII - REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissements n'a été effectuée au cours de l'exercice, hormis celles relatives aux cessions.

XXIV - METHODES DE REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

XXV - ENGAGEMENTS FINANCIERS

La société a souscrit deux emprunts :

- Un emprunt de 550K€ se terminant en 11/2030.
- Un emprunt à 1.870K€ se terminant en 01/2039.

Les engagement financiers donnés et reçus à la fin de l'exercice, hors engagements de crédit bail susmentionnés, sont les suivants :

- Le nantissement du fonds de commerce en premier rang , à hauteur de 550 000€.
- L'engagement de blocage de compte courant d'associé de la société civile Erlon Thillois pour une durée de 5 ans, à hauteur de 245 000€.
- L'engagement de blocage de compte courant d'associé de la société HBP pour une durée de 5ans, à hauteur de 105 000€.

XXVI - SITUATION FISCALE LATENTE

Taux d'imposition

25 %

19 %

Allègements futurs d'impôts	-	-
Provisions non déductibles (congés payés, organic, etc...)		
Accroissements futurs d'impôts	-	-
Provisions réglementées (provision pour hausse de prix)		
Résultats non encore imposables (plus value étalée)	-	-
Eléments à imputer . déficit reportable	-	-

XXVII - PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

XXVIII - PENSIONS

Aucun engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

XXIX - REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Ce montant n'est pas indiqué, car cela conduirait à divulguer une information de caractère personnel.

XXX - NOMBRE DE SALARIES

L'effectif moyen du personnel est de 29.

XXXI - REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

Aucun report en arriere.

3BM

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAC D AUGNY, 57685 AUGNY
979 528 825 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 86 110 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 110 euros
A la réserve légale	1 000 euros

Solde	85 110 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 85 110 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2025

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

Cette résolution est

Certifié conforme
La Présidente
Justin PAYER
Société ULYSSE

